

Qui sommes-nous ?

L'UNSAAEB représente les structures regroupant les propriétaires et gestionnaires d'étangs



Les étangs, une structure ancestrale

L'exploitation des étangs en Europe est une activité fort ancienne (la nuit des temps !), qui recouvre une vaste zone s'étendant des pays d'Europe Centrale à la France, en passant par la Bavière. Les étangs ont été créés, aménagés puis entretenus et gérés par l'Homme. Ainsi, l'exploitation d'étangs répond à des motivations diverses et variées : rôle environnemental, source de loisirs, production piscicole, intérêt touristique, rôle social, structuration des paysages, etc ...

Les étangs, des surfaces à exploiter

La pisciculture d'étangs est l'activité aquacole la plus pratiquée au Monde et la première productrice de poissons Elle touche une grande partie du territoire français, près de 112 000 ha, soit 38 % de la surface en eau cadastrée (68 400 ha environ exploités pour la production et 43 000 ha axés plutôt vers la pêche de loisirs).

Les principales régions de pisciculture d'étangs sont le Centre (30%), le Rhône-Alpes (18%) et la Lorraine (10%), auxquelles s'ajoutent également de nombreux petits plans d'eau estimés à plus de 40 000 qui ont un intérêt social, économique et touristique certain.

Les étangs, un savoir-faire traditionnel

Sur le plan technique, la pisciculture demeure très traditionnelle, les exploitations intensives sont rares. La gestion piscicole se caractérise par une exploitation du milieu aquatique, fournisseur de nourriture naturelle. Ce type d'élevage se singularise par une quasi-absence de relations permanentes ou spontanées avec le milieu aquatique extérieur, et s'inscrit dans les activités extensives respectueuses de l'environnement...

Les étangs, des hommes de terrain

Cette production est conduite dans le cadre de la pluriactivité, par environ 50 000 propriétaires ou exploitants au statut social très divers. On compte en outre une centaine de professionnels (avec une moyenne de 3 équivalents temps plein par entreprise, donc 300 emplois directs), intégrant éventuellement une activité de négoce de poissons, qui pratiquent la pisciculture d'étangs en activité principale.

Les étangs, une activité de loisirs incontestable : la pêche

La fréquentation des plans d'eau et parcours de pêche privés est estimée à plus de 2 millions de pêcheurs. La pêche de loisirs privée représente donc plus de 1 000 emplois directs en France. De plus, de nombreux autres acteurs impliqués ou non dans la filière piscicole ou le tourisme pêche représentent de nombreux emplois indirects : fournisseurs de matériel d'élevage et de pêche, fabricants d'aliments, hôteliers, restaurateurs, marchands d'articles de pêche, acteurs du tourisme de proximité ...

Les étangs... un atout majeur pour l'environnement et un trépied pour la biodiversité

L'impact de ces plans d'eau dépend d'abord de l'usage qui en est fait (ici piscicole, c'est-à-dire exploité pour la production de poissons). Il est essentiel de maintenir les usages actuels car ils confèrent aux étangs des rôles divers et assurent leur pérennité :

Régulation de la ressource en eau

> Régulation du régime des eaux (collecte des eaux pluviales, ...) > Amélioration de la qualité des eaux (auto-épuration, ...)

Fonctions économiques

> Production de poissons > Revenu indirect lié aux activités de loisirs > Approvisionnement des ateliers de transformation > Activités cynégétiques > Production agricole (mise en assec et culture) > Tourisme nature

Fonctions sociales

> Proximité de lieu de loisirs

Fonctions écologiques

> Conservation du patrimoine naturel
> Implantation d'une végétation et d'une faune spécifique et diversifiée
> Sites de reproduction (canards, tortues, ...)

L'UNSSAEB, une collaboration en ligne de 24 structures (associations comme syndicats) liées à la vie et à la gestion des...

Posté par [Union Nationale des Etangs](#) sur [Facebook](#)

Que faisons-nous ?

Contexte

Devant l'accumulation des problèmes rencontrés depuis de nombreuses années (ex : cormorans, réglementations diverses, ...) et le manque de représentation nationale des propriétaires d'étangs, il est apparu nécessaire de mettre en place une union nationale. C'est pourquoi, l'Union Nationale des Syndicats et Associations des Aquaculteurs en Etangs et Bassins (UNSAAEB) s'est constituée. Elle est, depuis, adhérente à la FFA (Fédération Française d'Aquaculture). Elle représente donc toutes les régions françaises concernées par les étangs. La présidence a été confiée, depuis mars 2012, à M. Bertrand de La RIVIERE, également Président du Syndicat des propriétaires d'étangs de la Mayenne et de la Sarthe.

L'animation est assurée par un groupe de travail pluridisciplinaire - pisciculteur, technique et communication.

Président : Bertrand de La Rivière (72-53-35)

1er vice-Président Christian de Lapeyrière (36)

2e vice-Président : René Marx (57)

3e vice-Président : Jean-Luc Payet-Pigeon (01)

Trésorier : Christian Desombre

Secrétaire : Philippe Barthélémy

- Représenter ses membres auprès des administrations compétentes tant nationales que communautaires et défendre les intérêts de la profession ;
- Coordonner les diverses actions menées par ses membres et faciliter la communication et l'information ;
- Représenter et ester en justice, tant en son nom qu'au nom de ses adhérents ;
- Favoriser toutes les initiatives techniques, scientifiques ou commerciales visant à améliorer les techniques et développer la production et la commercialisation des produits aquacoles d'eau douce ;
- Participer à toutes les actions ayant pour objet la production aquacole ou son environnement scientifique, économique, juridique, écologique ou touristique.